Certificat du Maîtrise des Techniques Comptables

Formations suivant programmes de la Nomenclature des Spécialités du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels Conventionnées avec le CNEPD

Conditions d'accès

Niveau 2ème AS ou plus

Admission

Sur étude du dossier et Concours

Langue d'enseignement

Français

Durée de la Formation

24 Mois

Régime

Externe en cours du jour

Sanction de la formation :

- ✓ Diplôme d'état délivré par le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels.
- ✓ Attestation de Succès délivrée par l'Institut de Formation en Gestion du Syndicat National Sonatrach.

Modules

- ✓ Enregistrement des opérations comptables
- ✓ Etablissement des travaux de fin d'exercices
- ✓ Déclaration et calcul des principaux impôts et taxes dus par l'entreprise
- ✓ Participation à la détermination des coûts et prix de revient
- ✓ Participation à l'analyse financière
- ✓ Participation à l'élaboration des budgets
- √Vérification des documents et écritures comptables
- ✓ Mathématiques générales
- ✓ Mathématiques financières
- ✓ Documents commerciaux
- ✓ Statistiques
- √Informatique
- √ Technique's d'expression et de communication
- √ Fiscalité
- ✓ Anglais
- √ Législation